

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 29/07/2022

Présents : 10

L'an deux mille vingt-deux et le quatre août à 17 h 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christian MORACCHINI

Votants: 10

Pour: 10

Présents : Christian MORACCHINI, Ours-Jean CAPOROSSI, Proper GIOVANNONI, Laurent LOVICHI, Jean MORACCHINI, Charles RONGICONI, Jean-Jacques GIOVANNONI, Jacques CRISTIANI, Michel NOVELLINI, Ange MORACCHINI

Contre: 0

Abstentions: 0

Représentés:**Excusés:****Absents:** Jean-Pierre MANNONI**Secrétaire de séance:** Ours-Jean CAPOROSSI**Objet:** DM 002-040822B - N° 2022_034*Annule et remplace DE N° 2022_031 pour erreur matérielle*

Le Maire expose au Conseil Municipal que le projet de réfection du forage du hameau de Grate - A Funtanella a reçu une aide financière de la Collectivité de Corse.

Afin de mettre à jour le budget de l'exercice 2022, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :**DEPENSES****RECETTES****TOTAL :****0.00****0.00****INVESTISSEMENT :****DEPENSES****RECETTES**

231	Immobilisations corporelles en cours	-3822.00	
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	11862.00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort		8040.00
TOTAL :		8040.00	8040.00
TOTAL :		8040.00	8040.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à VALLE DI ROSTINO, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 05 août
2022 et publié ou notifié le 05 août 2022

Le Maire



C. MORACCHINI